
4. PLACE DE LA FORET DANS LA VIE DES RURAUX ET DANS LE REVENU DES POPULATIONS

4.1. ROLE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FORET

4.1.1. INTRODUCTION

Les forêts sont des écosystèmes complexes d'où peuvent être tirés un large éventail d'avantages économiques, sociaux et écologiques. Elles fournissent des produits et des services qui, partout, contribuent directement au bien-être des populations et sont vitaux pour l'économie locale, l'environnement et la vie quotidienne des populations rurales. Il est ainsi reconnu que les forêts sont essentielles pour le mode de vie des populations locales de la province, mais les avantages et les services qui en dérivent sont évalués différemment selon les populations et selon les acteurs ou gestionnaires. De plus, les nombreux rôles que les forêts sont censées jouer dans le développement continuent à évoluer avec le temps.

Inciter les responsables à une meilleure stratégie de développement de ces espaces forestiers du Moyen-Atlas passent par une présentation des rôles socio-économiques que jouent les forêts tant au niveau de l'économie provinciale que celui de la commune rurale ou encore au niveau de l'exploitation agricole, principale unité de production dans la Province à caractère essentiellement rural.

En effet, l'évolution des rôles de la foresterie a initié plusieurs programmes d'intégration de l'homme dans le système forestier et a suscité un vif débat à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en juin 1992. La conférence a mis en lumière les questions liées au développement de la foresterie et surtout sa place dans le développement socio-économique des zones forestières et péri-forestières.

4.1.2. PRODUITS ET SERVICES FORESTIERS

On constate que les espaces forestiers de la province d'Ifrane font partie intégrante de l'économie locale dans la mesure où ils fournissent toute une gamme de facteurs de production, de biens environnementaux, de produits fourragers, de combustible, de matériaux de construction de matières premières pour la transformation artisanale et semi-industrielle et des produits non ligneux.

Cependant, ces avantages et services multiples sont évalués différemment selon les acteurs et les responsables. De plus, les intérêts provinciaux, locaux, et individuels diffèrent eux aussi. Pour un certain nombre de raisons, les rôles que les forêts sont censées jouer dans le développement provincial et local évoluent de manière spectaculaire au fil des années.

C'est ainsi qu'actuellement, les stratégies de développement économique local tiennent de plus en plus compte du capital-valeur des espaces forestiers dans les politiques et programmes locaux. Il est maintenant largement reconnu que les forêts sont à la fois un patrimoine provincial productif et les composantes de systèmes de productions publics. En tant qu'équivalents écologiques de la capacité traditionnelle et semi-industrielle, les espaces forestiers doivent entrer dans les équations de croissance macroéconomique établies au niveau provincial, avec souvent de nouvelles définitions de leur nature et de leur rôle.

Le système national conventionnel de comptabilité sous-évalue le revenu durable de deux manières. Premièrement, les comptes ne prennent pas en considération la place qu'occupe la forêt dans l'économie de l'exploitation usagère et les capitaux naturels (environnement, récréation,...). Deuxièmement, les prélèvements ne sont estimés qu'en terme de quantités ; la valeur qui permet de mettre en évidence le rôle de la forêt n'est pas approchée. Ce qui rend difficile d'apprécier correctement la part des revenus forestier dans le budget total de l'exploitation agricole.

Les écosystèmes forestiers de la province d'Ifrane fournissent ainsi des services dont l'absence nécessiterait des dépenses en capital ou une réduction du bien-être des hommes. C'est ainsi qu'en emmagasinant l'eau, en régularisant les flux, en protégeant les lits des cours d'eau, les forêts forment une structure de services hydrologiques de grande importance.

De façon générale, les forêts représentent des actifs productifs qui servent à atteindre les objectifs locaux de développement : durabilité, investissement et croissance. Les programmes qui visent à introduire l'espace forestier et péri-forestier dans l'aménagement de l'espace communautaire sont maintenant au centre des programmes de développement rural qui établissent des liens plus productifs entre les populations rurales et les ressources naturelles.

Il convient donc de préciser le rôle socio-économique joué par ces espaces, particulièrement en milieu rural, afin de pouvoir par la suite établir une stratégie cohérente qui tient compte des possibilités et des contraintes.

4.1.3. LES FORETS, SOURCE DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL ET COMMUNAL

Les divers écosystèmes forestiers de la région d'Ifrane (cédraie, cédraie-iliçaie,...) assurent de nombreux services productifs, commerciaux et de protection, allant de l'espace vital et des produits fourragers à la régulation de la richesse en biodiversité. Cependant, au niveau provincial, le système forestier est pris dans son ensemble à partir de la manière dont il contribue collectivement au développement provincial en tant que producteur de biens et de services, et en tant qu'actifs économiques et sociaux.

4.1.3.1. LES FILIERES LIGNEUSES

Les filières bois développés précédemment permettent de mettre en évidence l'important volume de bois mis sur le marché annuellement. Cette production ligneuse, à partir de sa mobilisation, permet d'assurer une série d'avantages à la population locale, tout en créant une activité économique dont les bénéficiaires directs, acteurs de la filière, y trouvent une source de bénéfice plus ou moins régulier en fonction des volumes mis annuellement en vente.

A cet effet, la filière assure annuellement un travail occasionnel ou permanent et dégage donc des revenus à la population locale. L'important à noter à ce niveau c'est que ce

revenu est fortement apprécié par la population locale dans une ambiance rurale qui manque beaucoup d'emplois (voir partie délits, filière bois de feu), et aussi pendant une période de chômage agricole.

Pour ce qui est de l'exploitation, l'équivalent travail crée est de 9 HJ/m³ de bois d'œuvre exploité et scié et de 3 HJ/m³ de bois de feu exploité et rendu parc. Ce qui nous permet d'estimer, sur la base d'un volume moyen exploité dans la zone, le nombre total à environ : 151400 HJ par an.

A ce chiffre, il convient d'ajouter celui des marqueteurs, qui travaillent environ 250 jours par an en moyenne, soit l'équivalent de 80 000 HJ (320 x 250).

Ces deux paramètres permettent d'estimer le nombre de jours de travail à 231400 HJ par an en moyenne.

Sur le total de ces 231400 HJ par an, on estime que presque 68% est réservé au milieu rural ; soit l'équivalent de 157352 HJ/an.

Si on se base sur le SMIG, ou encore sur le prix payé sur place (55 Dh/HJ), on estime que le revenu annuel moyen est de 8.654.360,00 Dh/an.

Sachant que seuls 5% des membres des familles travaillent dans l'exploitation et que chaque main d'œuvre représente une famille, on constate que cela représente pour cette tranche de population un revenu mensuel moyen de 2420,8 Dh.

Les communes rurales connaissent un essor de développement grâce au patrimoine forestier sis sur leur territoire. A cet effet, et en vertu du « Dahir de 1976 » portant loi n° 1.76.350 du 25 ramadan 1396 (20 septembre 1976) Relatif à l'organisation de la participation des populations au développement de l'économie forestière, les Communes Rurales perçoivent l'intégralité du montant des ventes par adjudication des produits forestiers issus de leur territoire. Ce qui permet d'alimenter le budget de la commune rurale en recettes importantes pour réaliser divers projets locaux, en moyenne, ces recettes représentent un peu plus que les deux tiers des budgets des communes rurales.

Il n'a été prévu d'analyser le volume des investissements et de réinvestissement au niveau des communes rurales. De ce fait on se contente de quelques données, dégagées par des études locales et qui montrent que le réinvestissement des recettes forestières dans la forêt est très faible. Les responsables des communes doivent encourager ce genre d'opérations, ça va dans le sens d'une durabilité des ressources financières pour la commune.

Tableau n° 22 - RECETTES FORESTIERES AU PROFIT DES COMMUNES³⁵

Année	Ain Leuh	Oued Ifrane	Sidi El Mehkfi	Ben Smim	Tigrigra	Timahdite	Dayet Aoua	Ifrane	Tizguite	Province	Etat	Total
1993	3 561 865,40	3 541 938,50	2 567 090,00	3 010 460,90	3 126 163,40	4 375 062,40	453 768,95	13 751,60	616,40	0,00	3 168 633,87	23 819 3
1994	2 800 583,50	5 192 140,85	1 256 103,70	3 052 195,34	2 734 450,70	753 249,18	681 684,60	12 123,15	534 528,30	0,00	5 260 706,44	22 277 7
1995	4 189 181,00	6 798 260,50	863 033,20	2 354 709,43	1 301 356,80	3 067 850,85	194 072,00	4 138,00	291 866,70	2 518 133,50	5 890 805,92	27 473 4
1996	5 505 246,90	5 419 798,55	674 381,90	2 543 740,63	255 054,00	343 363,00	224 432,15	22 011,10	35,00	1 134 734,40	3 394 703,91	19 517 5
1997	2 458 839,03	8 621 517,00	133,00	3 387 409,90	591 074,68	3 549 704,83	406 469,31	28 827,05	160 701,90	1 638 857,80	4 055 793,89	24 899 3
1998	3 217 406,37	10 230 434,04	821 830,90	1 245 698,90	1 856 821,88	1 403 257,17	459 839,45	16 448,00	444 569,60	2 467 730,38	5 950 100,24	28 114 1
1999	5 027 271,15	7 330 391,20	825 736,70	5 294 312,95	2 877 218,75	964 754,00	331 961,20	10 820,25	488 621,54	1 981 300,43	5 008 105,68	30 140 4
2000	5 355 141,60	7 284 232,00	1 145,00	2 602 207,15	1 447 774,00	4 224 424,60	859 346,55	14 611,40	465 636,80	2 205 298,38	5 453 743,28	29 913 5
2001	3 371 632,11	12 362 302,35	3 851,60	1 686 399,40	2 605 207,00	3 115 213,10	578 085,58	1 359 005,00	902 218,62	2 497 032,97	6 051 457,23	34 532 4
2002	4 051 046,24	9 580 385,57	1 645 464,20	3 685 341,62	149 946,00	4 079 693,26	4 573 463,43	14 076,00	661,00	2 929 581,10	6 930 653,37	37 640 3
TOTAL	39 538 213,30	76 361 400,56	8 658 770,20	28 862 476,22	16 945 067,21	25 876 572,39	8 763 123,22	1 495 811,55	3 289 455,86	17 372 668,96	51 164 703,83	278 328 2
Moyenne	3 953 821,33	7 636 140,06	865 877,02	2 886 247,62	1 694 506,72	2 587 657,24	876 312,32	149 581,16	328 945,59	1 737 266,90	5 116 470,38	27 832 8

³⁵ Les recettes de 1993 à 2002 par Communes rurales n'ayant pu être réunies, nous ne pouvons fournir la contribution des recettes forestières dans le budget de chaque commune.

Les recettes forestières pour la province d'Ifrane sont de l'ordre de 17 MDH par an. En contrepartie, 20% de ces ressources doivent être réinvestis en aménagements sur le domaine forestier (reboisement, aménagement d'abris ou de chemins...). En effet, l'article 15 du Dahir du 20 septembre 1976 précise que « Sont obligatoires pour les communes bénéficiaires de ressources forestières en vertu du présent dahir, dans les limites fixées par le gouvernement et qui ne sauraient être inférieures à 20 % du montant desdites ressources, les dépenses afférentes aux objets suivants :

- reboisement des terrains collectifs ;
- amélioration sylvo-pastorale ;
- aménagements et plantations fruitières ;
- captage de sources ou aménagements de points d'eau ;
- aménagement d'abris collectifs ou de chemins ;
- création d'espaces verts ou de protection des espaces naturels ».

Cependant, on observe que les Communes Rurales n'appliquent pas la contrainte des 20 % d'investissements dans le domaine forestier. Précisions par ailleurs que ces 20 % ne sont qu'un minimum. En moyenne, seuls 12% des recettes sont réinvestis en forêt.

4.1.3.2. AUTRES FILIERES

Les forêts fournissent des matériaux pour la transformation locale (scierie), sous forme de bois, de produits transformés, d'énergie et de toute une gamme de produits forestiers ligneux ou non ligneux.

Grâce aux échanges commerciaux de bois avec les autres provinces, la forêt crée une richesse locale et dégage une plus value valorisée sur place.

Les forêts attirent également des utilisateurs qui cherchent la détente. Etant donné que le tourisme et les loisirs peuvent nécessiter des investissements dans des infrastructures non aussi importants que d'autres, cette activité économique est généralement placée au deuxième rang alors que les bénéfices escomptés dépasseraient de loin ce qu'on peut estimer à partir d'une activité industrielle et commerciale.

La province doit faire des choix stratégiques entre la conversion du capital forestier dans des activités traditionnelles et commerciales, l'accès aux produits non ligneux, l'utilisation des forêts comme sources d'énergie et le développement des flux de recettes venant de l'écotourisme.

Le tourisme est l'une des principales industries de l'économie locale ; la force de l'impact et des répercussions du tourisme et de l'écotourisme mondiaux ne peut être ignorée, le chiffre d'affaires mondial de l'écotourisme s'élevait à 20 milliards de dollars EU (OMT, 1998).

La province d'Ifrane est connue par son affluence touristique pendant l'Hiver (Stations de ski, Michlifen, neige,...) et surtout pendant l'Eté.

Pendant l'hiver le séjour des touristes (nationaux ou étrangers) est court, parfois les points à visiter ne constituent qu'un passage rapide. Et pourtant la province est très riche en sites d'intérêts biologique, touristique, culturel.

La capacité touristique de la province n'a pas beaucoup évolué dans le temps malgré la forte fréquentation de la province par les visiteurs. En 1982 la capacité d'accueil était de

515 lits ; elle a atteint actuellement le nombre de 826. En vingt ans, le nombre a augmenté de 309 lits.

Le nombre d'hôtels homologué est de 10 : 1 étoile (2), 2 étoiles (1), 3 étoiles (4), 4 étoiles (1), 5 étoiles (1) et une résidence touristique. On note aussi la présence de seulement 2 gîtes.

Pour apprécier l'importance de l'affluence touristique, on présente l'évolution des nuitées réalisées dans la province.

Tableau n° 23 - EVOLUTION DU NOMBRE DE NUITES DANS LA PROVINCE D'IFRANE

Type d'hôtel	1997	1998	1999	2000	2001	2002
5 étoiles	7921	12510	12947	12472	12568	12144
4 étoiles	4160	7971	3299	3674	3122	3257
3 étoiles	14484	15788	20097	21247	22586	23581
2 étoiles	345	276	181	207	235	194
1 étoile	3373	3614	4285	4279	5082	5223
résidence touristique	715	734	591	514	462	536
Total	30998	40893	41400	42393	44055	44935

Source : Annuels statistiques du Maroc, 1997-2002

Le nombre de nuitées augmente au fil des années mais le milieu écologique n'en profite pas. Les visites se limitent à la Source de Vittel et environ alors que la richesse écologique pourrait drainer d'importantes recettes pour l'environnement rural.

Etant donné la tendance actuelle à privilégier le tourisme écologique ayant pour cadre la nature et la popularité de la montagne pour les amateurs de la nature, il est raisonnable d'en déduire que, dans cette région montagneuse d'Ifrane, le tourisme est appelé à connaître une forte croissance.

Indicateurs des changements qu'apporterait l'éco- tourisme à Ifrane

A- LE TOURISME COMME OUTIL DE CONSERVATION

Amélioration des conditions environnementales - forêts, énergie, etc.
 Prise de conscience locale des problèmes environnementaux et sociaux
 Efforts de conservation de la biodiversité
 Importantes recettes publiques à investir dans la conservation et le développement
 Projets de développement communautaire à l'échelle du douar

B- LE TOURISME COMME CATALYSEUR SOCIAL

Instauration de la confiance, et incitation à réaliser le développement communautaire
 Participation des populations aux activités de conservation
 Participation des femmes et des associations aux processus de planification

C- LE TOURISME COMME OCCASION DE REVENU ET D'EMPLOI

Avantages économiques locaux, notamment dans les villages jouissant d'une position stratégique
 Quelques avantages économiques dans les régions avoisinantes
 Quelques impacts dans d'autres secteurs économiques comme le commerce

Source: Adapté en se basant sur l'étude S.K. Nepal, 2000.

4.1.4. LA FORET : SOURCE DE REVENU RURAL

4.1.4.1. LA FORET : ESPACE PRIMORDIAL POUR LA VIE RURALE

En milieu rural, la forêt constitue une composante fondamentale autour de laquelle s'articule toute une vie locale. Le mode de gestion de l'espace s'intègre parfaitement dans cette composante forestière et permet à la population rurale de gérer les potentialités de l'exploitation selon une logique environnementale locale.

Les unités de production (ou exploitations agricoles), d'un nombre moyen de 71.500 vivent dans les zones périforestières d'Ifrane. Le mode d'exploitation permet de gérer de façon optimale les possibilités locales tout en organisant les diverses activités dans le temps et dans l'espace. Les espaces boisés, interviennent comme un support pour la production fourragère et qui permet de dégager une production animale, estimée à plus de 58% de la production totale ; référence faite aux modes d'exploitation de l'espace de parcours et les bilans fourragers.

Le rôle le plus difficile à chiffrer c'est effectivement cette intégration de la forêt dans les systèmes de production agricole. Sans cette forêt, l'activité rurale serait tellement réduite que la production dégagée par les unités locales ne pourrait même pas assurer correctement l'auto-consommation. Ce rôle est d'une valeur sociale très importante, d'une valeur économique fortement appréciable et enfin d'une valeur socio-politique inestimable. Concernant ce dernier rôle, le développement de l'activité agricole, en relation avec l'usage de l'espace forestier permet une stabilité des exploitations et donc freiner l'exode rural qui risque de générer des problèmes au niveau de la ville.

4.1.4.2. LA FORET EST UNE RESERVE FONCIERE

La valeur attribuée à la terre est d'importance capitale pour apprécier le rôle que les ressources forestières jouent dans la vie des habitants ruraux de la province. La relation des gens avec la terre est l'aspect le plus profond et le plus permanent de la culture locale. Traditionnellement, la terre représentait la vie même, à la fois matériellement et spirituellement.

Il est certain que le mode d'exploitation ne permet de répondre aux besoins locaux des populations rurales. Localement, dégager un surplus de production agricole passe par l'extension des superficies emblavées plutôt que d'intensifier les modes et techniques de production.

L'indicateur déterminant de cette pratique est celui des délits de labour en domaine forestier. Ces délits sont peu nombreux, soit 29 dans toute la zone dont 16 à Azrou et 12 à Timahdite.

Tableau n° 24 - PLACE DES DELITS DE LABOUR DANS LA PRATIQUE DELICTUEUSE

Nature du délit	Nombre Moyen de délits par an			Total	%
	Azrou	Ain Leuh	Timahdite		
Pâturage	145	92	65	302	24,3
Coupe et/ou enlèvement de bois, mutilation grave, carbonisation	421	184	130	735	59,1
Labour en domaine forestier	16	12	1	29	2,3
Construction ou campement à l'intérieur ou à distance prohibée	43	24	1	68	5,5
Autres	68	17	15	100	8,04
Totaux	693	329	222	1244	100

Source : CDF de Timahdite, d'Azrou et d'Ain Leuh, 2003

Cependant, ce chiffre n'indique pas que la concurrence est faible vers le foncier forestier. En effet, la dégradation de la forêt, support de l'économie rurale dont l'essentiel est basé sur l'élevage, pousserait les gens à muter leurs activités en développant l'agriculture. A ce moment là, une course à la recherche de terrains de culture démarrera et donc la pratique délictueuse connaîtrait certainement un élan si le péri-forestier ne connaît pas de programmes de développement.

4.1.4.3. SOURCES DE REVENU RURAL

Les populations rurales dépendent des produits des forêts ainsi que des services liés à l'environnement qu'elles procurent. Les forêts contribuent à la sécurité alimentaire du cheptel. Dans toute la province, les forêts sont une source essentielle d'énergie pour un grand nombre de ruraux et, ce qui est plus important, pour les plus vulnérables d'entre eux. La contribution à la production animale des forêts est en général très importante et pouvant dépasser largement la production ligneuse qui est comptabilisée.

La totalité de la population de la province dépend dans une large mesure des combustibles ligneux.

Ces facteurs de production non monétisés ne figurent pas dans les comptes nationaux; leur déclin réduirait cependant la production monétisée, nécessiterait des compensations sous forme d'apports monétisés supplémentaires en capital et en main-d'oeuvre ou bien aggraverait la pression exercée pour défricher les forêts à des fins agricoles.

Le plus important des revenus est le revenu énergétique. Les forêts fournissent de l'énergie qui, sans elles, ne serait pas disponible ou coûterait plus cher. Le bois reste le principal combustible dans toute la région d'Ifrane et un combustible important dans de nombreuses familles.

Les problèmes de santé se posent quand la population manque de bois de feu pour faire chauffer suffisamment leurs habitations. Le remplacement par des combustibles fossiles pour l'énergie coûte cher en argent ou en possibilités perdues pour une utilisation intérieure des familles rurales.

La satisfaction du besoin énergétique se fait à partir de l'exercice de droit d'usage et le ramassage direct en forêt. Le bois de feu ne coûte pas plus cher que le coût nécessaire à son ramassage, il est gratuit mais sa valeur est très importante.

En effet, le déplacement en forêt pour le ramassage de l'équivalent de 60 Kg de bois de feu nécessite une journée de travail. Soit l'équivalent de 55 Dh comme valeur pour les 60 Kg ; soit 0,92 Dh/Kg (ou 92 Dh/ql). Ce qui est cher par rapport au prix courant du marché. Le coût d'opportunité met en évidence une plus grande dépense de la population rurale pour satisfaire son besoin en bois-énergie.

Sachant que chaque foyer consomme l'équivalent de 7,2 tonnes par an, on estime la valeur globale à 6600 Dh par an.

Cette somme peut être considérée comme un revenu net car il permet à l'exploitation (ménage rural) d'épargner l'équivalent monétaire pour réaliser d'autres achats. Ce revenu représente une moyenne de 550,00 Dh/mois pour chaque ménage rural.

L'autre source de revenu est créée par les apports fourragers gratuits et prélevés directement en forêts. Ces ressources, sous forme de production animale permettent de dégager un revenu moyen de 1124,0 Dh/exploitation et par an. Cette moyenne, en fonction de la taille du cheptel, varie de 245,5 à plus de 4500,0 dh/an. Les grands éleveurs en tirent beaucoup profit de la gratuité des UF.

5. PRESENTATION DES BASES DE DONNEES

Les bases de données présentée ici contiennent les principales informations qui ont été recueillies par le Consultant afin de procéder aux différentes analyses présentées dans les chapitres composant le présent rapport 3 sur les études socio économiques d'une part, et dans les parties d'analyses socio-économiques des rapports 5, et 6 ; 8, 9 et 10 (respectivement études pastorales des zones Nord et Sud ; et études des forêts aménagements nouveaux, à réviser et à adapter) d'autre part.. Ces données ont été mises sous Excel puis classées et articulées selon les logiques de découpage par fraction ethno administrative répondant aux termes de référence.

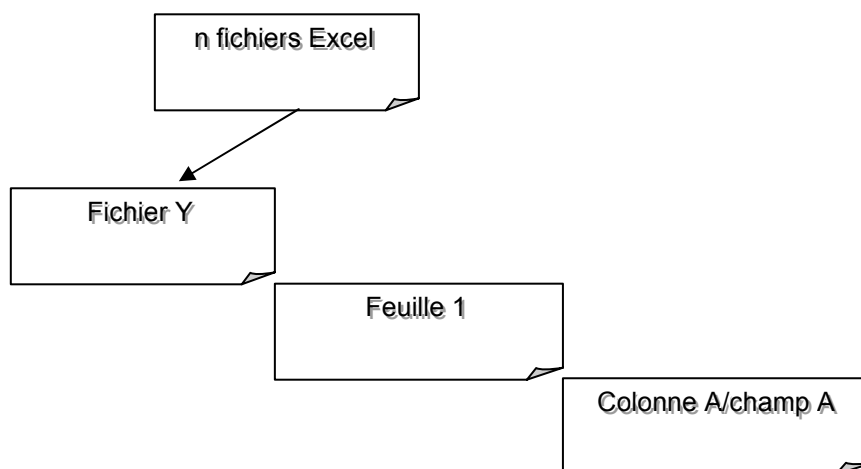
La base de donnée intitulée « Base de données socio économiques par fraction et par localité » a été construite à partir d'un certain nombre de données issues de l'enquête PAGER 2002 réalisée par le groupement CID BADR.

La base de données intitulée « BdD RGPH 82-94-et population 2002 » a été élaborée à partir des référentiels du Recensement général de la population et de l'habitat 1982, et de celui de 1994 ainsi que de l'enquête PAGER 2002.

La base de données intitulée « RGA 1996 » a été élaboré à partir du Recensement général agricole 1996 : données par commune et par douar ;

5.1. STRUCTURE

Les bases de données sont composées de 3 fichiers Excel, chaque fichier est composé de plusieurs feuilles où sont stockées et classées les différentes données, chaque feuille comporte plusieurs colonnes se rapportant à différents champs quantitatifs ou descriptifs.



5.2. DESCRIPTION

5.2.1. BASE DE DONNEES SOCIO ECONOMIQUES PAR LOCALITE ET PAR FRACTION.

Le fichier composant cette base de données est composé de deux onglets.



Le premier onglet intitulé « BdD par localité Ifrane » comporte la base de donnée socio économique classée par localité.

Le second intitulé « BdD par fraction Ifrane » comporte la base de données dont les éléments ont été regroupés et classés par fraction ethno-administrative (RGPH 1994).

BdD par localité Ifrane

DOMAINE	CHAMP	DESCRIPTION
CHAMPS D'IDENTIFICATION DES COMMUNES, DES FRACTIONS ET DES LOCALITES	Commune	Champ décrivant les 8 communes de la zone d'étude
	Fraction	Champ décrivant les 33 fractions ethno-administratives (1994) identifiées de la zone d'étude
	Code simple	Code attribué par le consultant à chaque localité affectée de coordonnées Lambert X Y
	Code localité	Code attribué à chaque localité
	Nom localité	Champ donnant le nom des 301 localités retenues pour la base de données
	Douar	Champ donnant le nom des douars
	Sous-douars	Champ donnant le nom des sous douars
	X Lambert	Champ décrivant la longitude dans le système Lambert nord Maroc
	Y Lambert	Champ décrivant la latitude dans le système Lambert nord Maroc
DONNEES SOCIO ECONOMIQUES	Population	Champ comptabilisant les populations par localité
	Ménages	Champ comptabilisant les ménages par localité
	Tracteurs	Champ comptabilisant les tracteurs par localité
	Type d'habitation	Champ décrivant les 3 types d'habitation de la zone d'étude

	Dur	Champ comptabilisant le type d'habitation en dur par localité
	Pisé	Champ comptabilisant le type d'habitation en pisé par localité
	Mixte	Champ comptabilisant le type d'habitation mixte par localité
	Mode habitat	Champ décrivant les 3 modes d'habitat de la zone d'étude
	Groupé	Champ comptabilisant l'habitat groupé par localité
	Dispersé	Champ comptabilisant l'habitat dispersé par localité
	Eclaté	Champ comptabilisant l'habitat éclaté par localité
	Petit bétail redressé	Champ comptabilisant le petit bétail (champ ci-dessous) redressé par localité à partir d'une estimation du cheptel provincial total provenant d'une estimation DPA 2000 (même redressement que pour le RGA 96, cf. ci-après)
	Petit bétail	Champ comptabilisant le petit bétail par localité
	Gros bétail redressé	Champ comptabilisant le gros bétail (champ ci-dessous) redressé par localité à partir d'une estimation du cheptel provincial total provenant d'une estimation DPA 2000 (même redressement que pour le RGA 96, cf. ci-après)
	Gros bétail	Champ comptabilisant le gros bétail par localité
	Ecole	Champ comptabilisant les écoles par localité
	Centre de santé	Champ comptabilisant les centres de santé par localité

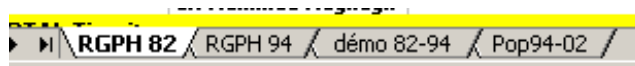
BdD par fraction Ifrane

CHAMP	DESCRIPTION
Commune	Champ décrivant les 8 communes de la zone d'étude
Fraction	Champ décrivant les 33 fractions ethno-administratives "rurales" 2002 de la zone d'étude
Population	Champ comptabilisant les populations par fraction ethno-administrative

Taux d'accroissement	Taux d'accroissement de la population spécifique à chaque fraction ethno-administrative
Ménages	Champ comptabilisant les ménages par fraction ethno-administrative
Tracteurs	Champ comptabilisant les tracteurs par fraction ethno-administrative
Dur	Champ comptabilisant le type d'habitation en dur par fraction ethno-administrative
Pisé	Champ comptabilisant le type d'habitation en pisé par fraction ethno-administrative
Mixte	Champ comptabilisant le type d'habitation mixte par fraction ethno-administrative
Groupé	Champ comptabilisant l'habitat groupé par fraction ethno-administrative
Dispersé	Champ comptabilisant l'habitat dispersé par fraction
Eclaté	Champ comptabilisant l'habitat éclaté par fraction ethno-administrative
Petit bétail redressé	Champ comptabilisant le petit bétail redressé par fraction ethno-administrative à partir d'une estimation du cheptel provincial total provenant d'une estimation DPA 2000 (même redressement que pour le RGA 96, cf. ci-après)
Gros bétail redressé	Champ comptabilisant le gros bétail redressé par fraction ethno-administrative à partir d'une estimation du cheptel provincial total provenant d'une estimation DPA 2000 (même redressement que pour le RGA 96, cf. ci-après)
Ecole	Champ comptabilisant les écoles par fraction ethno-administrative
Centre de santé	Champ comptabilisant les centres de santé par fraction ethno-administrative

5.2.2. BDD RGPH 82-94-ET POPULATION 2002

Le fichier composant cette base de données est composé de quatre onglets. L'ensemble de ces données est classé et regroupé par commune rurale et par fraction.



Le premier onglet intitulé « RGPH 82 » comporte les données du recensement général de la population et de l'habitat 1982 des 5 communes rurales qui composaient à cette date la zone d'étude. Ces données sont classées par commune, fraction et douar.

Le second onglet intitulé « RGPH 94 » comporte les données du recensement général de la population et de l'habitat 1994 des 8 communes rurales qui compose la zone d'étude. Ces données sont classées par commune, fraction et douar.

Le troisième onglet intitulé « Démo 82-94 » comporte, outre les données classiques sur la population et les ménages de la zone d'étude, des champs sur la taille des ménages et les taux d'accroissement de la population. Ces données sont classées par commune, fraction et douar.

Le quatrième onglet intitulé « Pop 94-02 » comporte les données du recensement 1994 et les résultats de l'enquête PAGER 2002. Les données sont classées par commune, fraction et localité.

RGPH 82

CHAMP	DESCRIPTION
Communes	Champ décrivant les 5 communes rurales 1982
Fraction (machiakha)	Champ décrivant les 30 fractions 1982 de la zone d'étude
Douar	Champ décrivant les douars
Pop	Champ comptabilisant les populations par douar
Ménage	Champ comptabilisant les ménages par douar
μ ménage	Champ donnant la taille du ménage

RGPH 94

CHAMP	DESCRIPTION
Communes	Champ décrivant les 8 communes rurales 1994
Fraction (machiakha)	Champ décrivant les 30 fractions 1994 de la zone d'étude
Douar	Champ décrivant les douars
Pop	Champ comptabilisant la population par douar
Ménage	Champ comptabilisant les ménages par douar
μ ménage	Champ donnant la taille du ménage

Démographie 1982-1994

CHAMP	DESCRIPTION
-------	-------------


Communes	Champ décrivant les 8 communes rurales 1994
Fraction (machiakha)	Champ décrivant les 30 fractions 1994 de la zone d'étude
Douar	Champ décrivant les douars 1994
Pop 82	Champ comptabilisant la population 82 par douar
Ménage 82	Champ comptabilisant les ménages 82 par douar
μ ménage 82	Champ donnant la taille du ménage
Pop 94	Champ comptabilisant la population 94 par douar
Ménage 94	Champ comptabilisant les ménages 94 par douar
μ ménage 94	Champ donnant la taille du ménage
Tx. acc moyen/an	Taux d'accroissement moyen annuel de la population
Tx. acc mén 82-94	Taux d'accroissement des ménages entre 1982-1994
Tx. acc pop 82-94	Tx d'accroissement de la population entre 1982-1994

Population 1994-2002

CHAMP	DESCRIPTION
Communes	Champ décrivant les 8 communes rurales 1994
Fraction (machiakha)	Champ décrivant les 33 fractions 2002 de la zone d'étude
Localité	Champ décrivant les localités
Habitant 94	Champ comptabilisant la population 94 par localité, fraction et commune
Ménage 94	Champ comptabilisant les ménages 94 par localité, fraction et commune
Habitant 2002	Champ comptabilisant la population 2002 par localité, fraction et commune
Ménage 2002	Champ comptabilisant les ménages 2002 par localité, fraction et commune
Localité <250 Hab.	Champ comptabilisant les localités de moins de 250 habitants

5.2.3. BDD RGA 96

Le fichier composant cette base de données est composé de 3 onglets.

1. 

Le premier onglet intitulé « RGA 96 par douar » comporte une sélection des principales données du recensement général agricole de 1996. Ces données sont classées selon les codes par commune, puis les codes par douar. On retiendra qu'il s'agit de "douars RGA" au nombre de 10? Qui n'ont rien n'à voir avec les "douars RGPH 94" au nombre de 20?. Les premiers correspondent à des unités complexe [terroir cultivéXhabitat] définis en cours de recensement, les deuxièmes correspondent à des douars ethno-politiques (cf.chapitre 1).

Dans la deuxième feuille dont l'onglet est intitulé « RGA 96 par fraction », les données citées ci-dessus sont classées par fraction ethno-administrative.

Dans la troisième feuille dont l'onglet est intitulé « Systèmelevage_fraction », les principales données concernant les systèmes d'élevage ont été identifiées et classées par fraction ethno-administrative.

RGA 96 par douar

DOMAINE	CHAMP	DESCRIPTION
CHAMPS D'IDENTIFICATION DE LA PROVINCE, DES DOUARS ET DES FRACTIONS	CODEP	Code servant à identifier la Province d'Ifrane
	Province	Champ donnant le nom de la province
	CODECOM	Code servant à identifier les communes
	CODED	Code servant à identifier les douars par communes
	DOUAR	Champ décrivant les douars
	FRACTIONS	Champ décrivant les fractions ethno-administratives
	Nombre total des exploitations	Champ comptabilisant le nombre d'exploitation par douar
DONNEES AGRICOLES	SAU totale	Champ comptabilisant la SAU par douar
	Nombre total des Ovins	Champ comptabilisant le nombre d'ovins par douar
	Nombre total des bovins	Champ comptabilisant le nombre de bovins par douar
	Nombre total de ruches	Champ comptabilisant le nombre de ruches par douar
D O Z Z W W	Nombre	Champ comptabilisant le nombre d'exploitants

d'exploitants masculins	masculins par douar
Nombre d'exploitantes féminines	Champ comptabilisant le nombre d'exploitantes féminines par douar
% exploitantes féminines	Champ présentant le pourcentage d'exploitante féminine par douar
Nb. analphabètes	Champ comptabilisant le nombre d'analphabètes
% analphabètes	Champ présentant le pourcentage d'analphabète
Ecole coranique	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté l'école coranique
Primaire	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté l'école coranique
Collège	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté le collège
Lycée	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté le lycée
Supérieur	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fait des études supérieures
Nb Mono actifs	Champ comptabilisant le nombre d'exploitants agricoles n'exerçant qu'une seule activité professionnelle
% Mono actifs	Champ présentant le pourcentage d'exploitant agricole n'exerçant qu'une seule activité professionnelle
Commerce & service	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant agricole exerçant une autre activité dans le secteur du commerce et des services
Administration	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant agricole exerçant une autre activité dans le secteur de l'administration
Profession libérale	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant agricole exerçant une autre activité comme profession libérale
Nb d'Exploitants sur place	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant résidant sur l'exploitation
% Exploitants sur place	Champ présentant le pourcentage d'exploitants résidant sur place

	Nb. Exploitants urbains	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant résidant en milieu urbain
--	-------------------------	---

RGA par fraction

Les mêmes données que celles présentées au tableau précédent ont été reprises et regroupées par fraction ethno-administrative.

DOMAINE	CHAMP	DESCRIPTION
CHAMPS D'IDENTIFICATION DE LA PROVINCE, DES DOUARS ET DES FRACTIONS	CODEP	Code servant à identifier la Province d'Ifrane
	Province	Champ donnant le nom de la province
	CODECOM	Code servant à identifier les communes
	CODED	Code servant à identifier les douars par communes
	DOUAR	Champ décrivant les douars
	FRACTIONS	Champ décrivant les fractions ethno-administratives
	Nombre total des exploitations	Champ comptabilisant le nombre d'exploitation par douar et fraction
DONNEES AGRICOLES	SAU totale	Champ comptabilisant la SAU par douar et fraction
	Nombre total de ruches	Champ comptabilisant le nombre de ruches par douar et fraction
DONNEES SOCIO ECONOMIQUES	Nombre d'exploitants masculins	Champ comptabilisant le nombre d'exploitants masculins par douar et fraction
	Nombre d'exploitantes féminines	Champ comptabilisant le nombre d'exploitantes féminines par douar et fraction
	% exploitantes féminines	Champ présentant le pourcentage d'exploitante féminine par douar et fraction
	Nb. analphabètes	Champ comptabilisant le nombre d'analphabètes par douar et fraction
	% analphabètes	Champ présentant le pourcentage d'analphabète
	Ecole coranique	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté l'école coranique par douar et fraction
	Primaire	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant

		fréquenté l'école coranique
	Collège	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté le collège par douar et fraction
	Lycée	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fréquenté le lycée
	Supérieur	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant ayant fait des études supérieures par douar et fraction
	Nb Mono actifs	Champ comptabilisant le nombre d'exploitants agricoles n'exerçant qu'une seule activité professionnelle par douar et fraction
	% Mono actifs	Champ présentant le pourcentage d'exploitant agricole n'exerçant qu'une seule activité professionnelle par douar et fraction
	Commerce & service	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant agricole exerçant une autre activité dans le secteur du commerce et des services par douar et fraction
	Administration	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant agricole exerçant une autre activité dans le secteur de l'administration par douar et fraction
	Profession libérale	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant agricole exerçant une autre activité comme profession libérale par douar et fraction
	Nb d'Exploitants sur place	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant résidant sur l'exploitation par douar et fraction
	% Exploitants sur place	Champ présentant le pourcentage d'exploitants résidant sur place par douar et fraction
	Nb. Exploitants urbains	Champ comptabilisant le nombre d'exploitant résidant en milieu urbain par douar et fraction

Systèmelevage_fraction

CHAMP	DESCRIPTION
Communes	Champ décrivant les 8 communes rurales de la zone d'étude
Fractions	Champ décrivant les fractions ethno-administratives
Nb d'exploitation	Champ comptabilisant le nombre d'exploitation par fraction ethno administrative

Bovins redressé	Champ comptabilisant le nombre de bovins par fraction (chiffre redressé par rapport à une estimation 2000 de la DPA)
Bovins/exploitation	Champ comptabilisant le nombre de bovins par exploitation
Fourrage (ha)	Champ comptabilisant les ha de fourrage par fraction
Fourrage % SAU	Champ comptabilisant le pourcentage de fourrage par SAU
Ovins redressés	Champ comptabilisant le nombre d'ovins par fraction (chiffre redressé par rapport à une estimation 2000 de la DPA)
Caprins redressés	Champ comptabilisant le nombre de caprins par fraction (chiffre redressé par rapport à une estimation 2000 de la DPA)
Total PR redressé	Champ comptabilisant le nombre de petits ruminants par fraction (ovins et caprins chiffre redressé)
PR Red./exploitation	Champ comptabilisant le nombre de petits ruminants par exploitation
Ovins/PR*100	Champ comptabilisant le pourcentage de petits ruminants dans le total des petits ruminants
SAU	Champ comptabilisant la superficie SAU (ha) par fraction
PR/ha SAU	Champ comptabilisant le nombre de petit ruminant par ha de SAU
Occup sol céréales	Champ comptabilisant la superficie de céréales
PR/sup forêts	Champ comptabilisant le nombre de petits ruminants par superficie forestière moyenne par commune
PR/ sup territoire	Champ comptabilisant le nombre de petits ruminants par superficie moyenne du territoire pour chaque commune
Sup enveloppe territoire	Champ comptabilisant le nombre de petits ruminants par rapport à la superficie globale de chaque commune

ANNEXES

ANNEXE 1 - DECOUPAGE ETHNO ADMINISTRATIF DE SYNTHESE

ANNEXE 2 - FRACTIONNEMENT ETHNO LIGNAGER PAR CAIDAT

1. CAIDATS DE TIZGUITE ET DAYET AOUA

1.1. CAIDAT DE TIZGUIT

A. CR de Tizguit, partim confédération historique des Beni M'Tir : 4 Machiakhts

- Ait Sidi Abdeslam
- Ait Ourtinidi
- Ait Hammad Adghagh
- Ait Hammad Ribaa

1. Machiakhat Ait Sidi Abdeslam : Ce sont des Idrissites originaire du sud est marocain (Zaouiat Assoul, Errachidia), leur ancêtre s'appelle Abdeslam Yacoubi Ouallani. Le charif Moulay Abdeslam a été marié avec une femme des Ait Ouallan et avant d'arriver à Ifrane, ils étaient installés à Itzer.

- Ait Abdeljabar
- Ait Ami Mhamed
- Ait Ouhfour
- Ait Azzadine

□ Organisation sociale: 4 Ikhs (grandes lignées)

Fractions	Lignages majeurs	Habitats permanents	Azibs	Etrangers
Zaouia Sidi Abdeslam	Ait Abdeljabar	Zaouia	Collectif Ait Sidi Abdeslam (30)	20
	Ait Ami Mhamed			
	Ait Ouhfour			
	Ait Azzadine			

Les deux premières lignées sont représentées par un naib et les deux dernières par un autre. Sur les 223 foyers de la Machiakhat, il y a 20 familles non chorfas (étrangers).

2. Machiakhat Ait Ourtindi

3 sous fractions :

- Izaroual,
- Ouksassen
- Ait Tamou,

☐ Organisation sociale:

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitats permanents	Azibs	Etrangers
Izaroual	Ait Moussa	Ait Baja, Ait Ja Mhamed, Ait Ijja, Arad	Ain Kahla	Boukhlij, Bouimdouane	1 famille d'Ait seghrouchen
	Ait Mimoun ou Hmad,	Ait Ou Hmad	Takajount, taytchay	Boukhlij, Bouimdouane	
	Ait Ichou ou Akka	Ait Ichou, Ait Ouzagagh, Ait Bourahmane	Medouar	Tafchtaht	
	Ait Maâmri		Ziklane, Oudgui		
	Ait Hsaine	2 familles	Ziklane		
Ouksassen	Imaghdir	Ait Rami, Ait salah, Amaghdir	Sllihka		
	Ait Ali	Ait Majdoub, Ait Aziz, Ait Loubane	Tichout Toumlilt		
	Ait Lahcen	Ait Ounabi, Ait Ajaja, Ait Charrou, Ait Kanbouch	Oujant		
Ait Tamou	Ait Benali		Segaâ,	Tafchtaht	
	Ait Oubih		Sidi Brahim	Aouniat	
	Ait Lasfar		Bouimdouane		
	Ait Oukachmir		Sidi Brahim	Mouajimn	
	Ait Afount		Ziklane, Aguard, Ouajou		

NB : un naib par sous fraction

3. Machiakhats Ait Hammad

104 foyers à l'origine répartis sur 3 sous fractions:

- Ait Amar ou Aissa (36 foyers)
- Ait Hassou (30 foyers)
- Ait Lahcen ou Brahim (38 foyers)
- ❖ Ait Daoud ou Moussa, originaire des Ait Seghrouchen, hivernaient en louant des terres pour le parcours chez Ait Hammad puis avec le temps ont acheté des terres et sont devenus des "ayants droits de fait". Ces derniers sont arrivés au début avec 36 foyers.
- ❖ Ait Ben Sbaâ: groupement hétérogène essentiellement originaire des chorfas de Marrakech et d'étrangers venus surtout de Taounant, Taza, Taourirt.

□ Organisation sociale:

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitats permanents		Azibs	
			A.H. Adghagh	A.H. Ribaâ	A.H. Adghagh	A.H. Ribaâ
Ait Amar ou Aissa	Ait Boumassad		Boujdit	Mibaoune	Boulkhlef, Tisfoula, Tislit (Zarouka)	Larjane, Tarzaz
	Ait Ikhlef					
	Ait Said (Ibarâz)					
Ait Hassou	Ait Ali Ou Daoud	Ait Ali ou Daoud, ait Yahya	Ain Marsa	Saffah	TaguelmanTislit, Tighboula	Larjane
	Ait Amar	Ait amar, Ait Daoud				
	Ait Lhaj	Ait Lhaj et Ait Mahjoub				
Ait Lahcen ou Brahim	Ait Aâchmir	Ait Aâchmir, Ait ali ou Lahcen	Oumaâli, Taskart	Sidi Smail, Slitane, Larjane	Tamalout, Tislit, Zarouka	
	Ait Chaib	Imaâdir, Ait chaib				
	Ait Benmoussa	Ait Serghini, Ait Mokhtar				
Ait Daoud ou Moussa	Ait Bouighidane		Ain Khadra, Sahrj Bou Ifakhsi, Bou Mhariz			
	Ait Haddou					
	Ait Hamou ou Ali					
Ait Ben Sbaâ	Sebâouiyine		Dalma, Ait Zaouit, Ait Hddou ou Moussa, Makina Doum, Choubiyine, Snadine Hbat, Laâguid Ikifane			
	Ait Zouiyt					

NB : Chacune des trois sous fractions des Ait Hammad sont représentées par un Naib par Machiakhat (Ribaâ et Adghagh)

1.2. CAIDAT DE DAYET AOUA

A. CR de Dayet Aoua, partim tribu historique des Ait Seghrouchen d'Imouzzer : 3 Machiakhats

- Machiakhath al Hajaj
- Machiakhath Ait Idir
- Machiakhath Ait Daoud ou Moussa

1. Machiakhath al Hajaj

5 sous fractions:

- Ait Hadou Lhajaj
- Ait Hamou
- Ait Rahou
- Ait Youssef
- Ait M'hamed

□ Organisation sociale:

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats
Ait Hadou Lhajaj	Ait Ouahi	Dayet hachlef, Afakfak, Tazioualt, Outid, Tahfour, Tazagaght, Guamgam, Boujra
	Ait Salah	
	Ait Boubcher	
	Ait Ali	
Ait Hamou	Ait Ouda	Amakaidou, Afakfak,(séd)
	Ait Iba Ichou	
	Oujabou	
	Ait Mimoun	
Ait Rahou	Ait hamou ou Rahou	Ain Tmoussa, Bouighsane, Bouijdir (Aman Deline), Tazioualt, Lalla Mimouna, Tiyadrine, Almou Abouri (séd,
	Ait Mohand ou Rahou	
	Ait Lahcen ou Hadou	
	Ait Ichou ou Rahou	
Ait Youssef	Ait Belkacem	Ighzar nait youssef, L. Mimouna, Tiyadrine, Outid, Afakfak, Taffart,
	Ait Youssef	
	Ait Hadou ou Ali	
Ait M'hamed	Ichtouane	Taloust, Tighzart, Jar Ighzrane, Imaoun L. Mimouna, Bouijdir, Tiyadrine, Saheb Laghnam, Taffart, Tahfour (séd)
	Ait Akka	
	Ait Barkoudane	

2. Machiakhath Ait Idir

5 sous fractions:

- Ait Belkacem ou Abderrahmane
- Ait Said ou Abderrahmane
- Ait Hsaine
- Ait Arfa
- Ait Hamou ou Idir

□ Organisation sociale:

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats
Ait Belkacem ou Abderrahmane	Ait Taleb	Bahra, lahrahir, Boutafart, Oued Diss, Kandart, Arzine
	Ait Lahcen	
	Ait Hamou ou Said	
	Ait Alla ou Said	
Ait Said ou Abderrahmane	Ait Abdelhadi,	Tassa ouamane, Troussi, Lahmamid, Ain Ajidad, Sbaht Tayri, Tichout Rmal
	Ait Haddou ou Said	
	Ait Abdeslam	
	Ijaâouniyene	
Ait Hsaine	Ait Bouhou	Tabadout, Hamria, Zkak, Sidi Mimoun, Anfif, Idarn Zkak, Douchnia, Saguia Lakkbira
	Ait Ouadfel	
	Ait Alfkir	
	Ait Oujari	
Ait Arfa	Ait Salah	Madaour, Arzine, Ain Tamzida, Hafret Lkhail
	Ait Braham	
	Ait Abou	
	Ait Hadou Idir	
Ait Hamou ou Idir	Ait Said ou Idir	Iharharn, Allal, Troussi, Boumaiz,
	Air Amar ou Idir	
	Ait Oudiss	

3. Machiakhat Ait Daoud ou Moussa

6 sous fractions:

- Ait Hamou ou Hsaine
- Ihnouchene
- Ait Ali ou Maziane
- Ait Maziane
- Ait Amar
- Ait Bouziane

□ Organisation sociale:

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats
Ait Hamou ou Hsaine	Ifchrane	Dayet Ifrah, Ragada, Miyatbir, Taghilast, Bir Hayoun, Bouimicha, Timazdoghine,
	Ighachouine	
Ihnouchene	Ait Mohamed Ahlouch	Idem
	Ait Ali ou Bouch	
	Ait Idouch	
Ait Ali ou Maziane	Ait Taleb ou Ali	Idem
	Ait Mohamed ou Alla	
	Ait Taleb Abdellah	
	Ait Hamad ou Ali	
Ait Maziane	Ikhadlane	Idem
	Ait Laâroussi	
Ait Amar	Ait Mouaâ	Idem
	Ait Said	
	Ait Ouardad	
Ait Bouziane	Ait Mohand ou Bouziane	idem
	Ait Ali ou Handouss	

2. CAIDATS D'IRKLAOUEN & TIMAHDITE

2.1. CAIDAT D'IRKLAOUENE : CR DE BEN SMIM ET TIGRIGRA ; TRIBU HISTORIQUE DES IRKLAOUEN

A. CR Ben Smim : 3 Machiakhats:

- Ait Hamou ou Bouhou, comprenant Ait Amar ou Ali
- Ait Yahya ou Alla, Ait Kassou ou Hadou
- Ait Alla de Tigrigra

1. Machiakhat Ait Hamou ou Bouhou

3 sous fractions:

- Ait Aissa
- Ait Benattou
- Ait amar ou Ali

☐ Organisation sociale Ait hamou ou Bouhou:

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Azibs « Nouala »
Ait Aissa	Ait Youmou	Tizra, Ain Agra, Ain Lkhail	Tichout Tazagaght, Saheb
	Ait Massaoud		
	Ait said ou Bouhou		
	Qasbat Ain Aghbal		
Ait Benattou	Ait Abdellah	Merzikalal, tamra ou Darouch, Tiragra, Ain Arma	Tichout Tazagaght, Saheb
	Ait Rahou ou Hamou		
	Ait Bourass		
	Ait Zineb		
	Ait Akki		
Ait Amar ou Ali	Ait Hadou ou Rahou	Tamra ou Darouch	Toufrighine
	Ait Khouya ou Ali		
	Ait Laâsri		
	Ait Hadou ou Kassou		
	Ait Ikhlef ou Ali		

* Les Nouala « Azib » en montagne se permanisent de plus en plus et jouent le rôle d'habitat secondaire.

2. Machiakhat Ait Yahya ou Alla

3 sous- fractions:

1. Ait Yahya ou Alla
2. Ait Khallou
3. Ait Kassou ou Hadou

□ Organisation sociale Ait Yahya ou Alla:

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Azibs
Ait Yahya ou Alla	Ait Salah	Qasbah AYA, Adarouch,	Tichout Tazagaght, Saheb
	Ait Mimoun		
	Ijanat		
	Ait Omar		
Ait Khallou	Ait Benali	Qasbah AYA, Adarouch	Tichout Tazagaght, Saheb
	Ait Rahou		
	Ait Alla		
	Ait Benahya		
Ait Kassou ou Hadou	Ait Saâda	Qasbah hachada, Afoud ou Assad, Adarouch	Tichout Tazagaght, Saheb
	Ait Alla ou Aissa		
	Ait Hamou ou mimoun		
	Issoudane		
	Ait Amar ou Kassou		

3. Machiakhath Ait Alla

Elle est composée de 10 lignages majeurs (10 naibs des collectivités) à savoir:

Lignages majeurs	Habitats permanents	Azibs
Ait Boubker	Tabadout, Tizi, Tabaalit, Boudraâ	Habri, Michlifen
Ait Hamou		
Ait Benali		
Ait Ouali		
Ait Cheikh		
Ait Tizi		
Ait Amar		
Lamrabtine		
Zayane		
Iharoujane		

B. CR Tigrigra : 2 Machiakhats

- Ait Faska
- Ait Arfa de Tigrigra

1. Machiakhath Ait Faska

3 sous fractions

1. Ait Taleb ou said (Ait Faska)
2. Ait Yaâcoub
3. Ait Moussa Addi

□ Organisation sociale Ait faska:

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Azibs « Nouala »
Ait Taleb ou Said	Ait Mohand ou Said	Ksar, Assaka, Sidi El Harat, Tagaroumt, Tizi ou Ghnim	Afakfak
	Ait Akki		
	Ait Lahcen		
	Ait Azouz		
	Ait Mimoune		
	Ait Benbouhou		
	Ait Lhousaine		
Ait Yaâcoub	Ait Hamou ou Hmad	Ksar, Madiliss, Akhrib	Mijaouâne
	Ait Said		
	Ait Lahcen ou Mohand		
Ait Moussa Addi	Ait Bouziane	Aoud el Ma, Bouislikhine,	Adaw, Tamharart
	Ait Aziz		
	Ait Benomar		
	Ait Hadou		
	Ait Ali ou Hamou		

NB: les Ait Yaâcoub font partie ethniquement des Ait Alla

2. Machiakhath Ait Arfa de Tigrigra

4 sous fractions

1. Ait Ali ou Yaâcoub
2. Ait Taleb Akka
3. Ait Amar
4. Zaouit Bensmime

□ Organisation sociale Ait Arfa de Tigrigra

Sous fractions	Lignées majeures	Habitats permanents	Azibs
Ait Ali ou Yaâcoub	Ait Ali ou Hamou	Ksar, Ajalab	Mijamouâne, Selghart, Boutaâricht
	Ait Omar		
	Ait Alla		
	Ait Brahim		
Zaouit Bensmime	Ait Belkacem	Zaouia	
	Ait Abdelkader		
	Ait Abderrahmane		
	Ait Abdellah ou Lahcen		
Ait Taleb Akka	Ait Hamou ou Akka	Aoud El Ma, Igourdane, Sidi Boukhabza, Lamâlka	Ain Karma, Tamharart, Habri, Hmimida
	Ait Rahou ou Akka		
	Ait Yahya		
	Ait Seghrouchen		
Ait Amar	Ait Amarich	Ajallab, Boukarzi	Salghart, Mijamouâne
	Ait Moussa		
	Ait Hadou ou Rahou		
	Ait Oubrahim		

2.2. CAÏDAT DE TIMAHDITE

A. CR de Timahdite : 5 Machiakhats

- Ait Ben Yacoub
- Ait Ben Hcine
- Ait Hcine ou Hand
- Ait Mhamed
- Timahdite centre

1. Machiakhat Ait Ben Yacoub

4 sous fractions:

- Lambrabtine
- Ait Kassou
- Ait Bouâtiya
- Ait Ben Yacoub

□ Organisation sociale Ait Ben Yacoub

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitats permanents	Azibs
Lamrabtine	Ait Aissa	Ait rahou ou Aissa, ait Lahcen, Ait Benali	Ksar, Tabaraghat, Khouikhat, Ighboula, Imaouene, Butagrouine	Bouangar, Merzouli
	Ighazafine			
	Ait Haddou			
	Ait Brahim			
Ait Kassou	Ait Lahcen		Taghya,	Boutagrouine
	Ait Mohamed			
	Ait Ali ou kassou			
	Ait Lhaj said			
Ait Bouâdiya	Ait Saâda	Ait Mouchtir, Ait Assou, Ait Akka	Centre Timahdit	Boutagrouine, Lachmin, Rabouba, Tichaw, Tidouit
	Ait Ali Ougahi	Ait BenYahya, ait Ali ougahi		
Ait Ben Yacoub	Ait Said	Boudraâ	Bouangar, Boutagrouine, Touna, Habri	
	Ait Aziz			
	Ait Abdi			

2. Machiakhath Ait Ben Hcine

3 sous fractions:

- Ait Hamou
- Ait Said ou Hadou
- Ait Belaid

□ Organisation sociale Ait Ben Hcine

Sous fractions	Lignées majeures	Habitats permanents	Azibs
Ait Hamou	Ait Brahim	Khaouana, Talat Yamou, Takachmirt Ait Benalla	Lahrouch
	Ait Khouya		
	Ait Benalla		
Ait Said ou Hadou	Ait Daoud	Karrass, Guenfou	Lahrouch
	Ait Talhamine		
	Ait Said ou Hadou		
Ait Belaid	Ait Khallou	Toumiat, Guenfou, Takachmirt N'Akka	Lahrouch
	Ait Hadou ou Belaid		

3. Machiakhath Ait Hcine ou Hand

3 sous fractions:

- Ait Bouhou
- Ait Aissa ou Lahcen
- Ait Fatkhaoui

□ Organisation sociale Ait Hcine ou Hand

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitats permanents	Azibs
Ait Bouhou	Ait Lghazi	Ait Lghazi	Hjara, Saheb, Bouslama, Takachmirt, Boutissar, Tajine, Lachmine ouanou	Lahrouch, Tidiwa, Koudit, Guetarat
		Ait Assou		
		Ait Hamouch oulghazi		
		Ait Said		
	Ait Benkassou	Ait Benkassou		
		Ait Ouâmoul		
	Ait Bouraoid	Ait Bouraoid		
		Ait Mohand		
Ait Moussa				
Ait Brahim				
Ait Aissa ou Lahcen	Ait Oulghazi		Taâllit, Takachmirt, Dghoughat	Lahrouch, Tidiwa, Koudit, Guetarat
	Ait Mohamd			
	Ait Hadou ou Rahou			
Ait Fatkhaoui	Ait Mallouk		Ksar, Tichout Tazagaght, Bouslama	Lahrouch, Tidiwa, Koudit, Guetarat
	Ait Boubkar			
	Ait Benarab			
	Ait Kais			

NB : la quasi-totalité des éleveurs pratiquent la transhumance

4. Machiakhat Ait Mhamed

5 sous fractions:

- Ait Said ou Amar
- Ait Youssef
- Ait Ghanem
- Ait Hamoujane
- Ait Kassou

□ Organisation sociale Ait Mhamed

Sous fractions	Lignages majeurs	Habitats permanents	Azibs
Ait Said ou Amar	Ait Benalla	Tadamaât, Taraghout, Tamazouzt, Tachaouft, Tabaâlit, Tachbakout, Takachmirt	Feldi, Ain Nokra, Lahrouch
	Ait Ouhmad		
	Ait Amar ou Mimoun		
	Ait Abdelkhalek		
	Ait Alla		
	Ait Benamar		
	Ait Mohand		
Ait Youssef	Ait Oukhayat	Ksar Ait Youssef	Feldi, Ain Nokra, Lahrouch
	Ait Hamou		
	Ait Benalla		
	Imarghichane		
Ait Ghanem	Ait Lahcen ou Ali	Ksar Ait Ghanem	Feldi, Ain Nokra, Lahrouch
	Ait Hadou ou Akka		
	Ait Affa		
	Ait Bouchi		
Ait Hamoujane	Ait Ouchiani	Laâziza	Feldi, Ain Nokra, Lahrouch
	Ait Ouaziz		
	Ait Ouhcine		
	Ait Benhida		
Ait Kassou	Ait Benslimane	Ighrem Ait Kassou	Feldi, Ain Nokra, Lahrouch
	Ait Ben Akka		

3. CAIDAT DE AIN LEUH

La Caidat d'Ain Leuh est à cheval sur 5 tribus :

- Ait Mouli : comportant 4 fractions Ait Azouz, Ihadrane , Ait Moussa et Chorfa d'Ifrane
- Ait Ouahi : comportant 2 fractions Ait Ouahi Lahrar et Ichen
- Ait Mohamed ou Lahcen : comportant 2 fractions ; Ait athmane ou Lahcen et Ait Ali ou Lahcen (Ait Taleb)
- Ait Meroual : comportant 4 fractions ; Ait Boubkar, Ait Haddou ou Ali, Idlaouine et Lamrabtiyne
- Ait Lias : comportant 4 fractions : Ichouaouene, Ait Sidi Moussa, Ait Sidi Moussa ou Lias et Ait Ahmad ou Naceur

Depuis 1992, ces tribus sont administrées par la Caidat d'Ain Leuh et gérées par trois Communes rurales : Sidi Makhfi, Oued Ifrane et Ain Leuh.

A- CR Sidi El Makhfi : 9 Machiakhats

- Ait Ali ou Lahcen
- Idlaouine
- Ait Taleb
- Ait Athmane ou Lahcen
- Ait Ouahi Lahrar
- Ait Ouahi Ichen
- Ait Hadou ou Ali
- Lamrabtiyene
- Sidi Addi centre

1. Machiakhat Ait Ouahi Lahrar

3 sous fractions:

- Ait Said
- Ait youssef
- Azdoudan

□ Organisation sociale Ait Ouahi Lahrar

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires (jbell)
Ait Said	Ait Ali ou aissa	Ighoud,	Tassamakt, Bouangar, Idiwa
	Ait Bouhardane	Ifer ou zid,	
	Ait Said ou Aissa	Adarouch	
Ait Youssef	Ait Hcine	Ifer ou zid,	Tassamakt, Bouangar, Idiwa
	Mrabtiya		
	Ait Youssef		
Azdoudane	Ait abid	Bouthamrit	Tassamakt, Bouangar, Idiwa
	Ibhaten		
	Ait Chrat		

2. Machiakhat Ait Ouahi Ichen

3 sous fractions:

- Ait Mohamed ou Aziz
- Ait Jilali
- Ait Hadou ou Aziz

□ Organisation sociale Ait Ouahi Ichen

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Mohamed ou Aziz *	Ait Ben Aziz	Talat Sana,	Bouangar, Tighza, Rabouba, Idiwa
	Ait Alla		
	Ait Ali		
	Ait Ben Youssef		
Ait Jilali	Ait Bouhou	Tigrigra, Bouthamrit	Aguelmam Idiwa
	Ait Rbha		
	Ikharmazen		
	Ait Fatma		
Ait Haddou ou Aziz *	Ait Lhaj	Tamahjoubit	Bouangar, Tighza, Idiwa
	Ait Ali ou Hamou		
	Ait Aâfou		

* NB : Ait Mohamed ou Aziz et Ait Hadou ou Aziz appartiennent à l'ancien lignée des Izaroualen

3. Machiakhat Ait Ali ou Lahcen

2 sous fractions:

- Ait Belaid
- Idraouiylene

□ Organisation sociale Ait Ali ou Lahcen

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitat permanent	Habitat secondaire
Ait Belaid	Ait Hamou ou Belaid	Ait Lhoussaine, Ait Alla, Mrabtime, Ait Ghanou	Adghagh	Amangous
	Ait Mohamed ou Belaid	Ait Oulghazi, Ait Rahou	Ikhfaouen	Bakrit (Imouzar Idiwa, Ighram)
	Ait Ounaceur	Ait Badou, Ait Driouch, Ait Lkharak	Ighboula	Tassamakt
Idraouiylene	Ait Lahcen	Ait Oualla, Ait Hmad, Ait Aziz	Tichout n'tghalen	
	Ait Kassou	Ait Ragani, Ait Oulkhair	Adghagh	Amangous
			Ikhfaouen	Bakrit (Imouzar Idiwa, Ighram)
			Ighboula	Tassamakt
			Tichout n'tghalen	
			Tichout Tabarchant	

4. Machiakhat Ait Taleb

4 sous fractions:

- Ait Lahcen
- Ait Amar
- Ait Brourou
- Ait Akka ou Ahmed

□ Organisation sociale Ait Taleb

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Lahcen	Ait Chagti	Adghagh,	Bakrit, Tassamakt (Nouala P), Amangous (Igli)
	Ait Lahcen		
Ait Amar	Ait Amar	Adghagh,	Bakrit, Tassamakt (Nouala P), Amangous (Igli)
	Ait Bouzrou		
Ait Akka ou Ahmed	Ait Baâssil	Adghagh,	Bakrit
	Ait Akka ou Ahmed		
Ait Brourou	Ait Brourou	Adghagh,	Mtaout
	Ait Larbi		Bakrit

5. Machiakhat Ait Athmane ou Lahcen

5 sous fractions:

- Ait Benameur
- Ait Mansour
- Ait Tajer
- Ait Ouahi ou Lahcen
- Ait Hadou ou Said

□ Organisation sociale Ait Athmane ou Lahcen

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Benameur	Lahrar	Tiwrighine, Ighram Amakrane	Amangous, Tichout n'tghaten, Tassamakt
	Ait Mahjoub		
	Iamchiyine		
	Ait Kassou		
Ait Mansour	Ait outlha	Tiwrighine, Tichout Tabarchant, Ighram	Bakrit, Lahrouch, Tassamakt
	Ait mbarek		
	Ait abdeslam		
Ait Ouahi ou Lahcen	Ait Haddan	Bouhalhal, Ighram amakran, Tichout Tabarchant, Ighram	Lahrouch
	Ihrouchen		
Ait Hadou ou Said	Ait Ghanem	Ighram Amakran, Tichout Tabarchant, Ighram	Taguelmamt, Tichout n'tghaten
	Ait alla		
	Ait said ou ichou		
	Ait Brourou		
Ait Tajer	Ait ouamar	Bouhalhal, Tichout Tabarchant, Ighram	Lahrouch, Tichout n'tghaten, Amangous
	Ait hamou		
	Ait charou		

6. Machiakhat Lamrabtiyene (Ait Sidi Yahya ou Youssef)

2 sous fractions:

- Iouraghen
- Ait Ali ou Aziz

Organisation sociale Lamrabtiyene

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitat permanent	Habitat secondaire
Iouraghene	Ait Akki		Tizi nsalah, Amghass, Toufalt, daw labgar, Bouchahda	Admer Izem, Hrayou, Tifratine, Timsiwirine
	Ait Akka			
	Ifroukhan	Ait Hmad, Ait Azou, Ifroukhan Lahrar		
	Ikhayaten	Ait Benbouâza, Ait Ali ou guidir, Ikhayatan lahrar		
Ait Ali ou Aziz	Ait Alla ou Aziz		Toufalt, Bouchahda,	Almou ouKharmaz, Koubat, Tassamakt, Tifratine
	Ait Hadou ou Brahim			
	Ait Bouazza			
	Ait Aissa			

7. Machiakhat Ait Haddou ou Ali

5 sous fractions:

- Ait Abdelkhalek
- Ait Rahou ou Lahcen
- Ait Ichou ou Alla
- Ait Lhaj
- Ait Hcine

Organisation sociale Ait Hadou ou Ali

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents anciens	Habitats secondaires
Ait Abdelkhalek	Iâssimane	Takmout ou Khrouz, Shira	Ajpgou, Aghbalou nsouk (bakrit), Arague (Nouala Permanentes)
	Ait Omar		
	Ait Hamou		
	Ait Akka		
Ait Rahou ou Lahcen	Ait Ouali	Takmout ou Khrouz	Marzouli , Ajpgou
	Ait Khouya		
Ait Ichou ou Alla	Ait Hadi	Tamchachat, Shira	Ajana, Ajpgou
	Ait Ichou		
Ait Lhaj	Ait Ghnima	Shira	Ajana, Ajpgou
	Ait Bouâzza		
Ait Hcine	Ait Mahni	Marzouli	Ajana
	Ait Harouki		

8. Machiakhath Idlaouine

6 sous fractions:

- 1- Ait Hadou
- Ait Benhadou
- Ait Akka
- Ait Maâzouz
- Ait Moussa
- Ait Rahou ou Bouziane

□ Organisation sociale Idlaouine

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Hadou	Ait Boutahar	Bouchahda, Adghagh, Toufalt, Bahli Moala, Marjane	Bakrit, Tifratine, Koubat
	Ait Boulmane		
	Ait Assou		
Ait Benhadou	Ait Mimoune ou Ali	Bouchahda, Adghagh, Toufalt, Bahli Moala, Marjane	Bakrit, Tifratine, Koubat
	Ait Alla		
	Ait Katou		
Ait Akka	Ait Benyacou	Bouchahda, Toufalt, Bahli Moala,	Tifratine
	Ait Lhaj ou Youssef		
Ait Maâzouz	Ifkour	Toufalt, Bahli Moala,	Bakrit, Marzouli, Ajgou
	Ait Lghazi		
Ait Moussa	Ait Lamkadem	Bouchahda, Toufalt, Bahli Moala,	Koubat
	Ait Barouayen		
	Ait Hitti		
Ait Rahou ou Bouziane	Ait Taleb Ali	Ajana, Marjane (Shira)	Bakrit, Marzouli
	Ait Guir		
	Ait Bouziane		
	Ait Larbi		

9. Machiakhath du Centre de Sidi Addi

Les habitants du centre (Azdoudan) appartiennent à la fraction d'Ait Ouahi Lahrar.

B- CR Oued Ifrane: 7 Machiakhaths:

- Ait Boubkar
- Ait Sidi Moussa ou Lias
- Ait Sidi Moussa
- Ait Ahmad ou Naceur
- Ichouane
- Zaouia d'Ifrane
- Centre souk El Had

La Tribu des Ait Lias est composée des fractions de : Ichouane, Ait Sidi Moussa, Ait Sidi Moussa ou Lias et Ait Ahmad ou Naceur. Cette tribu n'a pas de terrain collectif.

1- Machiakhath Ait Boubkar

7 sous fractions:

- Ait Boukhriss
- Ait Benhamou

- Ait Bensaid
- Ait Benalla
- Ait Ouâziz
- Ait Amar ou ali
- Ait Chrat

□ Organisation sociale Ait Boubkar

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Boukhriss	Ait Ahmad	Faliba, Assama, Ifri Ighid	Marzouli, Tadrouit
	Ait Hamou ou Akki		
	Ait Mbarek		
Ait Benhamou	Ait Ghoudane	Assama	Boufrah (5 kms de Bakrit)
	Ait Hajou		
Ait Bensaid	Ait Lhitor	Sguiâ, Amghass	Boufrah
	Ait Alla		
	Ait Kassou		
Ait Benalla	Ait Bouhadou	Assama, Amghass	Boufrah, Azdouz
	Ibaliyane		
	Ait Oulahcen		
	Ait Imhanna		
Ait Ouâziz	Ait ali	Bouagri, Amghass	Boufrah, Zouigha
	Ait Alla		
	Ait Moha		
Ait Chrat	Ichbouka	Sidi Balkheir (Amghass), Faliba	Boufrah, Zouigha
	Ait Benaceur		
	Ait Oufdil		
Ait Amar ou Ali	Ait Assou	Bouagri, Amghass	Zouigha, Boufrah
	Ait Amar ou Ali		
	Ichaibane		

2- Machiakhath Ait Sidi Moussa ou Lias

5 sous fractions:

- Ait Lahcen
- Ait Rhou
- Ait Sidi Hamou
- Ait Benameur
- Ait Moussa ou Ahmad

□ Organisation sociale Ait Sidi Moussa ou Lias

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Lahcen	Ait Zahra	Taghrout, Tamazoukht	Issoual
	Ait Hadou ou Ali		
	Ait Lmaâzouz		
Ait Rahou	Ait Sidi Abderrahmane	Timazoukht, Tirmliyine	Issoual
	Ait Said ou Boutaleb		
	Ait Beni Said		
Ait Sidi Hamou	Ait Ouâssine	Tirmliyine	Tafrant, Idmrane
	Ait Mahdi		
	Ait Moha ou Akka		
Ait Benameur	Ait Ali Ouâziz	Tamazoukht	Idmrane
	Ait Bouaffou		
Ait Moussa ou Ahmad	Ait Moussa ou Ahmad	Issoual, Senoual	

3- Machiakhath Ait Sidi Moussa (subdivisé des Ait Moussa depuis 10 ans)

2 sous fractions:

- 1Ait Ali
- Ait lâtijane

□ Organisation sociale Ait Sidi Moussa

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Ali	Rkia Ali	Zad,	Amangouss, Issoual
	Ait Mahjouba		
	Ait Mimouna		
lâtijane	Ait Bouhmir	Zad	Amangouss, Issoual
	Ait Hmina		
	Ait Baâlla		

4- Machiakhath Ait Ahmad ou Naceur

6 sous fractions:

- Ait Bouziane
- Ait Naceur
- Ait Benhadou
- Ait Said
- Idkhissane
- Ait Ouâda

□ Organisation sociale Ait Ahmad ou Naceur

Sous fractions	Lignées majeures	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Bouziane	Ait Outlila	Anzar oufounass, ouwgarsalt	Issoual
	Ait Hamou ou Bouzagane		
	Ait Akka		
	Ait Ikou		
Ait Naceur	Imrabtane	Awmalalt	Bouzlaf
	Ait Hadou ou Naceur		
	Ait Taleb ou Naceur		
	Ait Bouikhsane		
Ait Benhadou	Ait Oughanim	Bougaouar	Senoual , Agard oulgham
	Ait Salah		
Ait Said	Ait Ouâziz	Taâricht	Issoual
	louaglane		
	Ait Abicha		
Ait Ouâda	Ait Rkia	Amanissane	Issoual
	Ait Mohamed		
Idkhissane	Ait Alla	Tabadout	Senoual, Bouzlaf
	Idkhissane		

5- Machiakhath Ichouaouene

3 sous fractions:

- Ait Bensaid
- Ait Ali ou Yahya
- Ait Amar ou Hamou

□ Organisation sociale Ichouaouene

Sous fractions	Lignées majeures	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Bensaid	Ait Bensaid	Igli	Tabadout
	Ait Haddou		
Ait Ali ou Yahya	Ait Ali ou Yahya	Tabadout	Zad, Issoual
	Ait Benmansour		
Ait Amar ou Hamou	Ait Akka	Alla ou Aziz,	Admar ou Ighilas, Issoual
	Ait Amar ou Hamou		

6- Machiakhath Zaoui d'Ifrane; Chorfas originaire de Moulay Ali Chérif et appartenant au groupe de Balghitiyine. Il comprend 4 lignées:

- Ait Moulay Jilali
- Ait Moulay Tahir
- Ait Moulay Abdelkrim
- Ait Sidi Skar

C- CR Oued Ain Leuh : 5 Machiakhats:

- Ait Moussa
- Ait Azzouz
- Ihadrane
- Centre Ain Leuh 1
- Centre Ain Leuh 2

La Tribu des Ait Mouli est composée de deux fractions : Ihadrane, Ait Azouz. La fraction des Ait Azouz est constituée de 3 sous fractions: Ait Moussa, ait Daoud et Ait Benameur.

1- Machiakhath Ait Moussa : La Machiakhath des Ait Moussa est scindée de la fraction des Ait Azouz depuis dix ans.

□ Organisation sociale Ait Moussa

Sous fractions	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats secondaires
Ait Moussa	Ait Lahcen	Bouharch, Aicha Ahmad	Sekoura, Tisfoula, Mistrane, Mtghaline, Oult Abdeslam, Nerten, Bouangar, Afenourir, Misane, It ougmar, Mtalsast
	Ait Ali ou Azouz	Tamarout, Idmaren	
	Ait Taibi	Tagma	
	Ait Kassou	My Abdelkader, Boutrou, Tissourass	
	Ait Ben kassou	Iftiss nait Benkassou,	
	Ait Said	Mouhadjam	
	Ait Alla		

- * Cette fraction ne possède que des Nouala « Azib » en montagne qui se pérennisent de plus en plus
- * 40 foyers étrangers à la fraction sont recensés dont 8 foyers possèdent des troupeaux sur parcours.

2- Machiakhath Ait Azouz

2 sous fractions:

- Ait Daoud
- Ait Benameur

□ Organisation sociale Ait Azouz

Sous fractions	Lignages majeurs	Lignages mineurs	Habitats permanents	Habitats précaires
Ait Benameur	Ait Aissa		Boudraâ, Boughroum, Boujarnidj, Tagma, Tissourass, Takanzart, Guellaf, Boutrou, Tourtit, Tamhayaht, Ich oumada, Abadou, Moktar, Ikba Bouzal, Idmrane,	Sekoura, Tisfoula, Mistrane, Mtghaline, Oult Abdeslam, Nerten, Afenourir, Misane, It ougmar, Bouangar, Mtalsast
	Ait Mansour			
	Ait Hadou			
	Ait Moha			
	Ait Lhaj			
	Ait Khtitla			
Ait Daoud	Ait Bouizza	Ait Amar, Ait mohamed, Ait Mohand ou Said, Ait Hadou Bouiza, Ait hachmi, Izarifen	Tabarghazit, Sguiâ, Tamhayaht, Bounassel, Boutajamout, Ich ou Mada, Tichniouine, Idmrane, Talat Tazagagh, Bouazal	
	Ait Mohamed ou Ali	Ait Falki, Ait Mohand ou ali, Ait Hamou ou Ali		

* Cette fraction ne possède que des Nouala « Azib » en montagne qui deviennent de plus en plus permanentes.

* 7 foyers étrangers sont recensés au niveau de la Machiakhath.

3- Machiakhat Ihadrane

5 sous fractions:

- Issamène
- Ait Chaou ou Youssef
- Ait Ichou ou Ali
- Ait Ali
- Ait Bgha

□ Organisation sociale Ihadrane

Sous fractions	Lignages mineurs	Foyers étrangers	Habitats permanents	Azibs « Nouala »
Iâssamane	Ait lahcen	2	Iâssamane, Tagounit, Ighoud	Ain Kahla, Afenourir, Makhrouga, Tachmout, Arague
	Ait abdeslam			
	Ait khouya ou hamou			
	Ait hamou ou said			
Ait Chaou ou Youssef	Ait sais ou hmad	3	Tagounit, Ighoud	Idem
	Ait athmane			
	Ait sidi ali			
	Ait bouhou			
	Ait akka			
	Ait mimoun			
Ait Ichou ou Ali	Ait Moulay ahmed	8	Tagounit, Ighoud, Bouighial, Azaghar ou Znag	Idem
	Ait daoud ou rahou			
	Ait khouya mohand			
Ait Ali	Ait assou ou amar	10	Tabanâbout, Regada, Bouimlâl, Bouaragh	Idem
	Ait hadou oulmaâti			
	Ait ousalah			
	Ait boukhdrane			
Ait Bgha	Ait omar	6	Tabanâbout, Ich ou mada, Tichniouine, Bouaragh, Akbanar, Azaghar ou Znag	Idem
	Ait hadou ouaziz			
	Ait akka ouaziz			
	Ait hamou			

**ANNEXE 3 - INDEX LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE
POUR LE MOYEN ATLAS**

Index Linguistique et ethnographique pour le Moyen Atlas central

1. D'APRES E. LAOUST (L'HABITAT CHEZ LES TRANSHUMANTS DU MOYENS ATLAS CENTRAL OP.CIT)

Akham : la tente

Asun Tigemmi : le douar, groupe de campement de tentes originellement lignager et segmentaire

Taddart : la maison, le logis

Igherm : l'unité d'habitat sédentaire plus ou moins fortifiée et collective (mini « *ksar* ») avec cour intérieure ou pas

Aqitun (B. Mtir) : petite tente ou *ta'ashut* (de l'arabe » '*ucha*) petite tente de berger

A'achabour akham / grande tente

Agdal : pâurage permanents des hauts sommets, prairie mise en « réserve » saisonnière avant la transhumance d'été (*gdI* : interdire une pelouse pour laisser protéger l'herbe).

2. D'APRES SAÏD GUENNOUN (IN LA MONTAGNE BERBERE : ZAÏANS ET AIT OUMALOU OP.CIT)

Tamazight : langue ; → gens du *dir* idiome spécial le *timidiazènes* (aèdes)

Ighermene : villages et *ksour* = magasins à impedimenta et de réduits en cas de guerre

Igherm : village ordinaire

Igherm ou tighermt lebla : village fortifié (ont leur *amghar* et leur *jemaâ*).

Akham, pluriel. **Ikhamen** : habitation ordinaire traditionnelle par excellence des pasteurs transhumants, semi-nomades ou nomades.

Tente moyenne : 6 **iflijènes** (→ tente de Moha ou Hamou = 22 **iflijènes** / 200 personnes)

Flij, pluriel-**iflijènes** : pièce d'étoffe rectangulaire. Les **iflijènes** cousus longitudinalement et (1 bande d'**iflijènes**) puis latéralement constituent la couverture de la tente. Le nombre d'**iflijènes** ou de bande d'**iflijènes** ainsi que leur état est un indicateur de la fortune du pasteur de sa structure de famille et de foyer plus au moins étendue.

Tinouba : L'hospitalité, tour par douar (*thaouala* pour la viande)

Errouha : dette de sang : vie contre vie à l'origine composition / solidarité lignagère, exilé.

Almessi (almsithen) : la famille restreinte (foyer ou tente)

Ikhs : patrilignage biologique comprenant plusieurs *almsithènes* (chef : homme adulte aîné non vieillard).

Am'hars : adoption d'un étranger.

Agoudjil : Adoption d'un neveu.

Am'hars necherdh : adoption sous condition. L'adopté doit rester un certain nombre d'années sous la tente de l'adoptant avant d'acquérir droit de cité (cf. aussi l'*orf* des Beni. Mtir).

N.B : (Adoption pure et simple entrée dans le sang à l'âge de l'adopté sans condition peut exister aussi).

L'ar (Installation d'une tente d'étranger dans un douar.) : l'*ar* : égorgement d'un mouton devant la tente d'un protecteur dont il devient « l'*outikhsi* ». Le protégé est ensuite considéré comme membre de la tribu participe aux obligations communes dans tous les domaines. S'il quitte il laisse ses droits acquis sauf s'il les a achetés.

Le Douar : concept importé et transformé par les européens à partir des pays arabes à tribus bédouines nomadisantes à l'origine rassemblement circulaire de tentes. *Assouène (issouene)* chez les Ait Oumalou

Thiguemmi (thigoumma) chez les Zaïans, gens du dir et versant Sud du Moyen Atlas .

Le douar comporte un certain nombre de *riouf* (sing : *rif*) (partie du cercle formée par un groupe de tentes). En règle générale, les tentes d'un *rif* appartiennent souvent au même *ikhs* et toujours à un même clan (cf. ci-dessous). Mais il y a aussi des cas de regroupement de tentes par propriétaires associés du propriétaires bergers et même des *riouf* de convivialité, de voisinage ou de services en commun (moulins à main, ustensiles précieux, etc).

Le douar correspond en général à une unité ethnique d'une même souche (lignage majeur ; ancêtre éponyme, parenté réelle ou invoquée) mais cela n'est pas systématique cas des adoptions d'exilés d'*outikhsis* cités ci-dessus).

A noter l'importance de la guerre de pacification à ce propos qui a ainsi beaucoup dispersé les dissidents et rendu ethniquement hétérogènes les douars. Nombre de tentes/douar : variable : en zone pacifiée, 2-3 tentes mini. En temps normal 20-40 tentes (cf. Beni. Guil de l'Oriental).

N.B chaque village , ksar ou douar a sa mosquée en dur ou tente mosquée.

La fraction : nombre variable de douars ayant une origine commune (réelle ou invoqués). Nombres les plus fréquents de fractionnement 3. *toulouth* ; 4 *rebaa* ; 5 *khoms* ; 6 *sedess* (déterminisme souvent ethno-makhzénien). Elle peut être une unité ethno-anthropologique ou une division administrative socio-politique tribale plus moins « figée » dans son historicité et sa mouvance historique.

La tribu : *thaqbilt*, ensemble des fractions qui se reconnaissent un même ancêtre éponyme ou groupement historique territorial de facto d'origines diverses formé par nécessité de guerre et ou par communauté d'habitat et d'activités agro-pastorales.

Les douars et fractions qui composa la tribu étaient traditionnellement solidaires en toutes circonstances e la vie, surtout vis-à-vis des relations avec les étrangers »

La sous-confédération de tribu (ou super-tribu) regroupement de tribus et non plus de fractions cette fois (ex. Zaïans et Ichkern = sous confédérations de la confédération Ait ou Oumalou).

La confédération : Système politique fédératif historique entre tribus fractions et douars les composant, liens occasionnels historiques guerriers relâchés.

La solidarité tribale est très supérieure à celle de la sous confédération ou de la confédération.

Le Tadha : pacte d'alliance mutuelle passé entre individus d'un même douar ou entre douars d'une même fraction (toujours lié à des problèmes de défense et de sécurité).

Le clan : Tamadha système du bipartisme politique comparable aux *leffs* du haut Atlas occidental ou des *çoffs* Kabyles pourrait formé par entente entre les *Jemaâs* (et les *imegharen*) ; en cas de guerre , pouvait opposer douars, fraction à fraction, tribu à tribu (conflits internes). Le *tamadha* divise très rarement un douar et ses unités supérieures par rapport à des conflits externes.

La jemaâ : a chaque niveau de pallier ethnique existe ou existait une assemblée formée par des personnages influents des groupes ethno-territoriaux (nombre donc variable) la fonction d'*ajemaa* (*ijemaane*) n'est pas héréditaire et est réservée aux hommes mariés.

L'amghar et les répondants : l'*amghar* (chef) est/était le représentant de la *jemaâ* avec des "répondants" (*imourène*). L'*amghar* de tribu était répondant le plus important, il était choisi pour un an parmi les familles influentes.